

LE CAPORAL. — Vous oubliez, M. Patrouillard, que ces jours-là vous allâtes à campagne.

PATROUILLARD. — Qu'importe ! il n'est pas moins vrai, sacrédié ! que si l'archie avait eu le dessus, les hommes vraiment modérés, auraient été anéantis, liés, égorgés, dévorés peut-être, car il est permis de supposer que les cannibales s'en seraient point tenus aux enfans de trois ans. Il n'y a que la premièreouchée qui coûte, voyez-vous. Toute la France honnêtes-gens y eût passé, vous dis-je ? Je n'ai donc pas été moins exposé que vous, quoique je fusse allé à la campagne, et j'ai raison de m'indigner contre l'indulgence avec laquelle la vénérable cour des pairs a traité sés scélérats.

LE CAPORAL. — Peste ! M. Patrouillard, vous appelez cela de l'indulgence !

PATROUILLER. — Oh ! je vous vois venir, sacrédié ! vous allez me parler de quelques misérables condamnations à la déportation, à quelques quinzaines d'années de détention avec surveillance de la haute police. Mais sacrédié ! qu'est-ce que c'est que ça pour de pareils monstres ? Enfin, n'importe ! il nous restait la consolation : nous avions l'espoir d'obtenir le prix de notre dévouement à l'ordre de choses. On nous avait promis la tête du scélérat Barbès à la bonne heure ! et nous nous disions : « Du moins on ne nous privera pas de cette tête. » Eh bien ! pas du tout, sacrédié au moment où nous sommes à attendre l'on le guillotine, on se permet de commuer sa peine. C'était déjà pas mal intriquant que d'être dérangé comme ça dans ses plus flatteuses espérances. Toutefois la commutation était de nature à adoucir nos regrets amers. Les travaux forcés à perpétuité, sans valoir la chose de la guillotine, n'étaient pas tout à fait dépourvus de suavité. Autre cruelle déception ! un ministre pusillanime n'ose pas refuser aux exigences de l'anarchie de commuer la commutation de gouvernement, et on commence à croire que le scélérat Barbès en sera quitte pour courir le reste de ses jours en prison. Et vous appelez cela de la justice ! Et vous voulez pas qu'on se révolte ! Sacrédié !

LE CAPORAL. — Ma foi, non ! Le condamné était fait pour inspirer beaucoup d'intérêt par son courage et ses excellentes qualités privées. Et puis, la crainte l'opinion....

PATROUILLARD. — L'opinion, sacrédié ! l'opinion ! Voilà encore un mot qui exaspère. Voulez-vous que je vous dise ?.... Le gouvernement est un égoïste, il ne pense qu'à lui et nullement à ses vrais amis, comme vous et moi.

LE CAPORAL. — Oh ! quant à moi ! je trouve, au contraire que dans cette affaire il a fait, quoique tardivement et presque honteusement, preuve de prudence de sens commun, et nous pensons tous de même dans la compagnie.

PATROUILLARD, se levant brusquement. — Ah ! oui-dà ! vous pensez qu'il a en fait ! et vous le dites ! Je ne vous aurais jamais cru d'aussi mauvais citoyens ! Non, non, non, sacrédié ! S'il avait tout uniment ordonné de rendre la tête au scélérat dont on nous vole, oui, je le répète, dont on nous vole, dont nous extorque la tête, eh bien ! je ne dis pas que j'en eusse été extrêmement satisfait, mais enfin j'aurais patienté, parce que je suis certain que, grâce aux éreintemens et aux coups de dague dont on se montre prodige envers les suspects, le scélérat n'aurait pas manqué d'être éteint à la première occasion. Mais le condamner à vivre tranquillement de longues années dans une bonne prison, dans une prison bien solide, à l'abri des intempéries et des coups de sabres municipaux, à l'abri des triques et des épées de sergent-de-ville, à l'abri même de la brigade sacrédié ! allons donc ! voilà qui m'irrite, voilà ce qui m'ulcère, ce qui me de-